



# LE THURIBIEN

*Journal municipal*

## Un village en sécurité

Un drôle d'hiver. Décembre qui commence par un froid intense lequel, ensuite, se transforme en temps doux, entraînant un Noël sans neige; des températures atteignant les 12 degrés en février... Difficile de nier que les changements climatiques nous touchent désormais de plein fouet. Ces changements ont des conséquences pratiques dans notre vie de tous les jours. Les agriculteurs – maraîchers, producteurs de grandes cultures – s'en rendent bien compte. Les inondations sont plus nombreuses; les feux de forêt aussi. Rappelons-nous l'été passé, la Saint-Jean-Baptiste a dû se dérouler sans feux d'artifice et sans feu de joie. « On n'est plus dans l'adaptation des risques, mais dans leur gestion. Préparer la population c'est l'essentiel, c'est la clé », indiquait en substance la journaliste spécialisée en environnement de Radio-Canada, Valérie Boisclair, le 10 janvier 2024.

À Saint-Thuribe, l'équipe de pompiers veille au grain. Elle multiplie les mises en garde et recommande d'installer l'application mobile permettant d'être averti en cas de situation exceptionnelle. Le service des incendies se compose de neuf membres, soit messieurs Richard Genest, Yvan Genest, Benoit Laquerre, Maxime Laquerre, Philippe Naud, Sylvain Sauvageau, Tony Sauvageau, Sylvain Trottier et Olivier Tessier. Ils sont placés sous la coordination de Patrick Auger. Le directeur du Service Incendies précise : « Depuis quelques semaines, les pompiers sont répartis en quatre équipes de garde afin d'assurer une présence en tout temps dans la municipalité. Chaque semaine, l'équipe de garde se rend à la caserne pour procéder à la vérification hebdomadaire du véhicule et des équipements afin de s'assurer que ceux-ci soient en état de marche et prêts à être utilisés en cas d'intervention. Ces procédures sont rendues nécessaires pour respecter une exigence du schéma de couvertures de risques en vigueur. »



Bureau municipal  
238, rue Principale, Saint-Thuribe G0A 4H0  
Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30.

Tel : 418-339-2171  
Contact : dg@st-thuribe.net

Site internet : [www.st-thuribe.net](http://www.st-thuribe.net)

Prochaines réunions du conseil municipal  
(année 2024), à 20 heures, Salle L'Orée des bois :

- |                   |                     |
|-------------------|---------------------|
| - lundi 8 avril   | - lundi 12 août     |
| - lundi 13 mai    | - lundi 9 septembre |
| - lundi 10 juin   | - mardi 15 octobre  |
| - lundi 8 juillet | - lundi 11 novembre |
|                   | - lundi 9 décembre  |

*Journal municipal, Année 2024, numéro 2, mars 2024. Mise en page, rédaction, photos : Brigitte Verdière, bénévole.*

*Note : Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

## Résumé des séances du conseil municipal

| JANVIER 2024 : séance ordinaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | JANVIER 2024 : séance ordinaire (suite)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Entente intermunicipale en urbanisme – Démission de la directrice de l'urbanisme et de l'inspecteur municipal.</li> <li>Démission de la Directrice générale et Greffière-trésorière.</li> <li>Création d'un poste temporaire de conseillère en gestion municipale et nomination de Mme Annie Frenette.</li> <li>Modification du contrat de travail de Mme Annie Frenette au poste de conseillère en gestion municipale.</li> <li>Embauche d'un Directeur général et Greffier-trésorier.</li> <li>Autorisation au Directeur général et Greffier-trésorier à signer les chèques et tous les documents pour la Municipalité.</li> <li>Autorisation d'un représentant revenu Québec – Clic Sécur- Directeur général.</li> <li>Délégation de pouvoirs en l'absence du Directeur général.</li> <li>Comité – Accès à l'information et protection des renseignements personnels.</li> <li>Autorisation à un fonctionnaire municipal pour l'émission des permis et certificats.</li> <li>Octroi de mandat à la firme Lemieux Nolet, vérificateur externe.</li> <li>Dépôt et adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement #232 déterminant l'imposition des taxes et tarifs pour l'exercice financier 2024 abrogeant le règlement # 227.</li> <li>Dépôt et adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement #233 établissant le traitement des élus municipaux et abrogeant le règlement #226.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôt et adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement #234 déterminant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Thuribe pour l'exercice financier 2024 abrogeant le règlement #228.</li> <li>Dépôt et adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement #235 déterminant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Saint-Thuribe pour l'exercice financier 2024 abrogeant le règlement #229.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | FÉVRIER 2024 : séance ordinaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Congédiement du responsable des travaux publics.</li> <li>Embauche du responsable des travaux publics.</li> <li>Nomination d'un membre du conseil-Ilôt de l'Église.</li> <li>Résolution d'appui à la Municipalité de Rivière-à-Pierre concernant l'obtention d'un réseau cellulaire.</li> <li>Avis de motion-citation de l'Église.</li> <li>Renouvellement de l'adhésion du Directeur général à l'ADMQ.</li> </ul> <p><b>Changement de journée pour l'urbaniste</b><br/> <i>L'urbaniste sera désormais présent au bureau municipal tous les jeudis de chaque semaine au lieu des mardis. Nous sommes en réorganisation et sommes désolés de ce contretemps. Merci de votre collaboration ! La direction.</i></p> |

| Titre                            | Nom               | Comités attribués                                                |
|----------------------------------|-------------------|------------------------------------------------------------------|
| Maire                            | Jacques Delisle   | Conseil des maires à la MRC de Portneuf                          |
| Conseillère #1                   | Valérie Jalbert   | Loisirs, politique familiale et enquête & déontologie            |
| Conseillère #2                   | Nancy Trottier    | Loisirs et incendie                                              |
| Conseillère #3                   | Lise Chalifour    | Aqueduc, Corporation de développement économique, CAPSA          |
| Conseiller #4                    | Odette Chalifour  | Bâtiments municipaux                                             |
| Conseiller #5                    | Gratien Douville  | Voirie, administration                                           |
| Conseiller #6                    | Michel Fortin     | Assainissement des eaux, embellissement et enquête & déontologie |
| Directeur général                | Élias Oudghiri    | Administration générale et service d'urbanisme                   |
| Secrétaire-trésorière adjointe   | Lucie Pepin       | Comptabilité, perception des taxes et service aux citoyens       |
| Directeur Coordonnateur incendie | Patrick Auger     | Service incendie                                                 |
| Adjointe-administrative          | Chantale Charette | Administration générale                                          |

## Zoom sur... Le Comité des loisirs

Défilé d'Halloween, sapin de Noël, remise des cadeaux par le Père Noël, et surtout, surtout la fête de la Saint-Jean-Baptiste, le 23 juin... toutes ces activités qui animent Saint-Thuribe régulièrement, c'est le Comité des loisirs qui les organise. Et il repose sur l'énergie et la bonne volonté de quelques personnes.

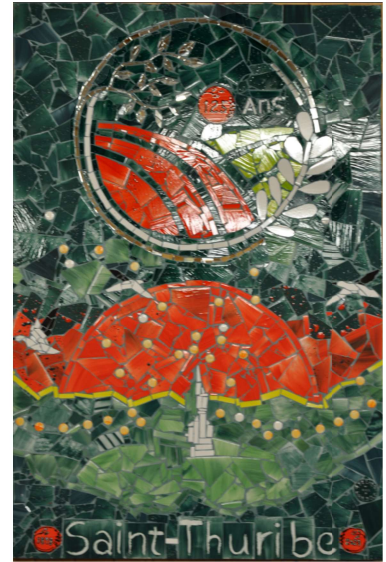
Lise Chalifour, Valérie Jalbert, Marie Lachance et Nancy Trottier. Ces quatre femmes sont membres de ce comité de longue date. Trois d'entre elles sont conseillères municipales. « Je suis dans le comité des loisirs depuis plusieurs années, indique Lise Chalifour. Je ne les compte plus! » Deux bénévoles viennent de rejoindre le groupe : Jennifer Perron et Hélène Thibault. Cette dernière prendra en charge l'activité Café du Vendredi qui se tiendra mensuellement à l'Orée des bois.

Le comité choisit ses activités en fonction des saisons « ainsi que des demandes des habitants de la municipalité », précise encore Mme Chalifour.

Plusieurs membres étant aussi des mères de famille, elles choisissent des activités qui ravissent leurs petits bouts de chou. Mais pas seulement, les cafés-rencontres concerneront certainement un public plus âgé. « Avant, il y avait le Club de l'âge d'or, rappelle Marie Lachance. Pour ces cafés, on a acheté plein de jeux de société. » Cette mère de cinq enfants est membre du Comité depuis trois ans. « Même des activités simples comme le concours de Pâques (voir *À vos agendas*) demande du temps et de l'énergie. On cherche de nouvelles personnes prêtes à s'investir, ne fût-ce que sur un projet particulier : organiser une partie de volleyball, une popote communautaire, etc. »

Le 22 février dernier, une réunion du Comité des loisirs ouverte au public a eu lieu à l'Orée des bois, en présence d'Émilie Proulx, agente de développement de la municipalité. Cette dernière s'occupera des dossiers de subvention pour la Saint-Jean-Baptiste. Une autre rencontre se tiendra le 18 avril 2024 à 19h30, au même endroit. Le Comité se rencontre six à sept fois par année.

Cette année, la municipalité a octroyé un budget de 3 500 \$ au Comité des loisirs. On comprend qu'avec cette somme, le bénévolat est essentiel pour mener à bien tous les projets.



### Rafale blanche à Saint-Thuribe

Dans le cadre de l'exercice *Rafale blanche* des Forces armées canadiennes (exercice préparatoire à la mission de dissuasion et de défense, qui se déroulera en Lettonie), des soldats canadiens ont investi Saint-Thuribe du 12 au 16 février dernier.

Les médias locaux et nationaux en ont largement rendu compte : *Courrier de Portneuf, La Presse, Radio-Canada, CBC...*



**Le Courrier de Portneuf** est maintenant disponible tous les mercredis à la Municipalité de Saint-Thuribe. Il est accessible à l'extérieur des bureaux en tout temps. Bonne lecture !

# À vos agendas

## CONCOURS DE PÂQUES : coloriage



Viens chercher tes dessins au bureau municipal; colorie-les et rapporte-les **avant le 29 mars 2024**.

### 2 PRIX À GAGNER (TIRAGE AU SORT PARMIS TOUS LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES)

Concours réservé aux enfants de 12 ans et moins et résident.e.s de Saint-Thuribe seulement.; 1 seule participation par personne. Le tirage se fera le **mardi 2 avril 2024**. Vous pouvez déposer les dessins coloriés dans la boîte à l'entrée du bureau municipal ou directement à l'intérieur lors des heures d'ouverture.

## Éclipse solaire totale

Le 8 avril prochain, il y aura une éclipse solaire totale dans le ciel du Québec. Ce phénomène rare (la dernière éclipse a eu lieu en 1972; la prochaine se déroulera en 2106) se produit lorsque la Lune passe entre la Terre et le Soleil et projette son ombre sur la Terre. Regarder l'éclipse à l'oeil nu peut provoquer de graves lésions à l'oeil. Il donc faut porter des lunettes prévues à cet effet (des lunettes solaires ordinaires ne suffisent pas).



Pour tout renseignement complémentaires, consultez le site du gouvernement du Québec

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/quoi-faire-avant-pendant-apres-urgence-sinistre/se-preparer-eclipse-totale-8-avril-2024-quebec>

## Café du Vendredi



Le Comité des loisirs invite les résident.e.s de Saint-Thuribe à se joindre au *Café du Vendredi* le 5 avril et le 3 mai prochains de 13 h à 16 h. La rencontre se tiendra à la salle L'Orée des Bois. Plusieurs jeux de sociétés seront à votre disposition et ce sera l'occasion de faire de belles rencontres!

**Bingo à Saint-Casimir** le dimanche 14 avril, à 13 h, au Centre paroissial (220, boulevard de la Montagne). Les profits iront au comité des bénévoles du Centre d'hébergement St-Casimir pour l'organisation des activités offerts aux résidents de l'endroit pendant l'année. Coût : 2\$ la carte.

## TUTORAT ET AIDE AUX DEVOIRS

IMPLIQUEZ-VOUS AUPRÈS DES ÉLÈVES DE NOTRE RÉGION

Vous avez à cœur la réussite éducative des jeunes et vous voulez contribuer à l'amélioration de leurs apprentissages?

- Vous êtes empathique?
- Vous faites preuve de patience?
- Vous utilisez un langage clair?
- Vous voulez partager le plaisir d'apprendre?



### PRÉ-REQUIS:

- Excellente connaissance du français
- Expérience auprès des jeunes
- Être pédagogue

### QUAND:

- Être disponible après 15h la semaine ou encore la fin de semaine

### OÙ:

- Différentes municipalités de la MRC
- Déplacements remboursés

CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS!

418-339-2770

Centre d'alphabétisation L'ARDOISE

info@lardoise.org